

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner impérativement avant le samedi 30 avril 2022 à :

ATTENTION :

une chambre annulée moins de 30 jours avant le week-end peut-être facturée à 80%
une chambre annulée moins de 7 jours avant le week-end peut être totalement facturée

Jérôme AUCLAIR - 10, impasse de Vanves - 92140 Clamart - 01.47.36.59.07
jerome.auclair.afce@gmail.com

Nom :

Prénom :

==> Adresse mail svp (bien lisible !) :

Nouvelle adresse postale (si l'adresse est incorrecte ou si vous avez déménagé) :

N° de téléphone :

Portable :

Je n'assisterai pas à la 43^{ème} RIFACE

J'assisterai à la 43^{ème} RIFACE

Je serai présent le (Cocher la ou les case(s))

Vendredi 3 juin 2022		Samedi 4 juin 2022			Dimanche 5 juin 2022			Lundi 6 juin 2022
Dîner	Nuit + PD	Déjeuner	Dîner	Nuit + PD	Déjeuner	Dîner	Nuit + PD	Déjeuner

Tarifs en pension complète pour la journée complète	Nombre de Jours	Nombre de personnes	TOTAL
Une chambre double en pension complète (Hébergement, petit déjeuner, déjeuner, Dîner)	105 € par jour		€
Une chambre simple en pension complète (Hébergement, petit déjeuner, déjeuner, Dîner)	135 € par jour		€

Tarifs détaillés pour les personnes qui ne restent pas une journée complète, qui ne mangent pas sur place ou qui ne prennent que les repas.	Nombre de Jours/Repas	Nombre de personnes	TOTAL
Nuit (chambre double) + Petit Déjeuner (sans repas)	65 € par jour		€
Nuit (chambre simple) + Petit Déjeuner (sans repas)	95 € par jour		€
1 Repas	20 € par repas		€
<u>Uniquement pour ceux ou celles qui ne sont pas hébergés sur place :</u> Participation aux frais d'organisation (location de la salle, récompenses, etc.)	20 € par jour		€

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion pour 2022 à l'AFCE	17 €	€
---	------	---

Je verse pour la caisse de solidarité, une contribution de	...	€
--	-----	---

TOTAL GENERAL	€
----------------------	---

Nos amis étrangers pourront bien sûr, comme d'habitude, régler sur place en espèces

Pour faciliter l'organisation, merci de bien vouloir régler vos frais de séjour à l'avance.

Les inscriptions prises en compte seront celles accompagnées d'un chèque à l'ordre de l'AFCE

Vous pouvez payer en plusieurs chèques et/ou me demander de déposer votre chèque plus tard